



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE  
BLAINVILLE TENUE LE 21 MARS 2024 AU SALON D'ANNECY DE L'HÔTEL DE  
VILLE DE SAINTE-THÉRÈSE**

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Christian Charron, président  
Monsieur Eric Westram, vice-président  
Madame Christine Beaudette, déléguée  
Monsieur Patrick Archambault, délégué substitut  
Monsieur Michel Milette, représentant  
Madame Lori Doucet, représentante

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur André Lapointe, coordonnateur du comité de gestion  
Monsieur Francis Lanouette, directeur  
Monsieur Jean-François Lalande, assistant-directeur  
Me Mélanie Diné, secrétaire corporative  
Me Elissa Iacobo, secrétaire corporative adjointe

**EST ABSENT :**

Monsieur Jean Comtois, délégué

*Les membres du conseil d'administration et les membres du comité de gestion ont dûment été convoqués à la présente assemblée conformément à l'entente intermunicipale.*

**1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE**

2024-03-036

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**DE PROCÉDER** à l'ouverture de l'assemblée, il est **9 h 01**.

L'assemblée est suspendue et reprend à **10 h 14**.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2024-03-037

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Archambault  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, par l'ajout d'un point sous Affaires nouvelles (12.1) :



No de résolution  
ou annotation

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Secrétariat corporatif;
  - 3.1 APPROBATION – Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 février 2024;
4. Direction générale;
  - 4.1 OCTROI DE CONTRAT – Location d'infrastructure de traitement des appels téléphoniques 9-1-1 Prochaine génération hébergée et gérée
  - 4.2 ADJUDICATION DE CONTRAT – Appel d'offres public – Confection et achat de vêtements pour le personnel policier et pour certains membres du personnel civil (2024-2026)
  - 4.3 OCTROI DE CONTRAT – Acquisition d'un véhicule Ford Interceptor Sport AWD 2025 à usage policier – Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG)
  - 4.4 AUTORISATION DE SIGNATURE – Entente de collaboration – Centre de prévention Suicide Le Faubourg
5. Technologies;
6. Ressources humaines;
  - 6.1 AUTORISATION DE SIGNATURE – Lettre d'entente #10 – SCFP – Poste temporaire surnuméraire à durée déterminée de technicien, technicienne en travail social
7. Finances;
  - 7.1 DÉPÔT – Rapport des dépenses autorisées conformément aux délégations du pouvoir de dépenser;
  - 7.2 DÉPÔT – Liste mensuelle des chèques émis ou des comptes payés conformément au règlement de délégations, contrôle et suivi budgétaires (no 7) – Février 2024;
  - 7.3 DÉPÔT – Rapport financier et rapport du vérificateur externe – Exercice financier 2023
8. Régime de retraite;
9. Comité de gestion;
10. Affaires juridiques;
  - 10.1 RENOUELEMENT DE CONTRATS – Assurances générales – Primes 2024-2025 / AUTORISATION DE PAIEMENT – Quote-part au fonds de garantie 2024-2025 / AUTORISATION DE PAIEMENT – Honoraires de gestion et du consultant 2024-2025;
11. Avis de motion ou adoption de règlements;
12. Affaires nouvelles;
  - 12.1 AFFAIRES NOUVELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE – Avenant no 1 – Entente relative aux conditions et aux modalités d'octroi d'une subvention à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville pour sa participation à la réalisation de visiocomparutions les fins de semaines et les jours fériés contribuant ainsi à l'amélioration du système judiciaire – Prolongation de l'entente pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026
13. Période de questions;



No de résolution  
ou annotation

#### 14. Clôture et levée de l'assemblée.

### 3. SECRETARIAT CORPORATIF

#### 3.1

2024-02-017

#### APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2024

**ATTENDU QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 15 février 2024 a été dressé et transcrit par la secrétaire corporative dans le livre officiel des procès-verbaux de la Régie;

**ATTENDU QUE** ce procès-verbal doit être approuvé à l'assemblée suivante;

**ATTENDU QU'**une copie de ce procès-verbal a été transmise dans un délai raisonnable à chacun des membres du conseil d'administration de la Régie pour leur permettre d'en prendre connaissance et que ceux-ci s'en déclarent satisfaits;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée du 15 février 2024 soit approuvé tel que rédigé;

**QUE** conformément à l'article 12 du Règlement no 1 concernant la régie interne du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, la secrétaire corporative est dispensée d'en faire lecture.

### 4. DIRECTION GÉNÉRALE

#### 4.1

2024-03-039

#### OCTROI DE CONTRAT – LOCATION D'INFRASTRUCTURE DE TRAITEMENT DES APPELS TÉLÉPHONIQUES 9-1-1 PROCHAINE GÉNÉRATION HÉBERGÉE ET GÉRÉE

**ATTENDU** les dispositions de la *Loi sur les cités et villes* permettant à des municipalités et régies intermunicipales de se regrouper afin d'octroyer en commun un contrat de service;

**ATTENDU QUE** par la résolution 2023-07-108, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville a adhéré à un regroupement avec les villes de Terrebonne, Repentigny, Lévis et Blainville pour l'attribution en commun d'un contrat pour l'acquisition d'une solution de gestion des appels d'urgence 9-1-1 de prochaine génération;

**ATTENDU QUE** par cette résolution, la Régie confirmait également le choix de la ville de Terrebonne à titre de mandataire du regroupement;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QUE** dans le cadre du processus d'appel d'offres lancé par Terrebonne, deux soumissions conformes ont été reçues et que, conformément à la loi, il y a lieu d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage final;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'OCTROYER** le contrat pour les services professionnels et techniques – Location d'infrastructure de traitement des appels 9-1-1 PG hébergé et géré à VIE ET SÉCURITÉ INTRADO CANADA INC. pour une durée de dix (10) ans, au montant total de 5 661 833.60 \$ (taxes incluses).

**4.2**

2024-03-040

**ADJUDICATION DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES PUBLIC – CONFECTION ET ACHAT DE VÊTEMENTS POUR LE PERSONNEL POLICIER ET POUR CERTAINS MEMBRES DU PERSONNEL CIVIL (2024-2026)**

**CONSIDÉRANT QUE** le 31 janvier 2024, la Régie a fait publier dans le journal Nord Info et par voie électronique sur SEAO un appel d'offres relativement à la confection et l'achat de vêtements pour le personnel policier et certains membres du personnel civil (2024-2026) (lot A : chemises et polos, lot B : pantalons, lot C : vêtements personnalisés, lot D : vêtements divers);

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) entreprises ont déposé leurs soumissions au plus tard le 14 mars 2024, à 10 h, soit la date et l'heure maximales prévues pour le dépôt des soumissions;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'ouverture des soumissions à laquelle ont assisté deux (2) témoins, les soumissionnaires et les montants soumissionnés suivants ont été déclarés à haute voix et notés par la secrétaire corporative;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des prix soumissionnés et l'analyse de la conformité de chaque soumission au document d'appel d'offres, à la suite de laquelle un (1) soumissionnaire ont été déclarés non conforme;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'adjuger le contrat par lot, au soumissionnaire qui a présenté la plus basse offre conforme, et ce, conformément à l'article 3 du Cahier des charges spécifiques du document d'appels d'offres;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du directeur de service – télécommunications et ressources matérielles à cet égard;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**D'ADJUGER** le contrat relatif à la confection et l'achat de vêtements pour le personnel policier et certains membres du personnel civil (2024-2026) au plus bas soumissionnaire conforme par lot, soit :

- à la compagnie Martin & Lévesque inc., selon l'offre déposée par cette compagnie, pour les lots et montants approximatifs suivants, taxes incluses :
  - o Lot A : 40 011.30 \$
  - o Lot B : 16 411.53 \$
  - o Lot D : 21 870.54 \$
- à la compagnie Le Groupe J.S.V. inc., selon l'offre déposée par cette compagnie, pour le lot C, au montant approximatif de 14 601.82 \$ (taxes incluses);

**QUE** le contenu du document d'appel d'offres, de l'offre et des documents afférents constitue le contrat entre la Régie et Martin & Lévesque inc. (lots A, B, et D) et entre la Régie et Le Groupe J.S.V. inc. (lot C);

**QUE** sur réception de la présente résolution, le contrat devient complet sans autre formalité ou avis;

**D'AUTORISER** la trésorerie à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires du poste numéro 02-210-11-650.

**D'AUTORISER**, le cas échéant, le directeur des services techniques et des télécommunications à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2024-08.*

#### 4.3

2024-03-041

### **OCTROI DE CONTRAT – ACQUISITION D'UN VÉHICULE FORD INTERCEPTOR SPORT AWD 2025 À USAGE POLICIER – CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (CAG)**

**CONSIDÉRANT** le besoin d'un nouveau véhicule à usage policier pour le département de la gendarmerie;

**CONSIDÉRANT QU'**à partir de l'année 2024, il n'y a plus de véhicule berline à usage policier d'accessible, les fabricants ayant mis fin à ce type de modèle pour se concentrer sur les véhicules utilitaire sport;

**CONSIDÉRANT QUE** pour une première fois, suite à l'autorisation du conseil à même la résolution 2023-09-135, la Régie a joint un regroupement l'achat géré par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) visant l'achat de véhicules à usage policier permettant à la Régie de profiter des bénéfices relatifs à un achat regroupé;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Archambault  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité



No de résolution  
ou annotation

**D'AUTORISER** l'acquisition d'un Ford Interceptor AWD 2025 à usage policier à même le regroupement correspondant géré par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

**D'AUTORISER** à cet effet une dépense nette de 55 398,74 \$;

**D'IMPUTER** les sommes nécessaires à cette acquisition à même le Fonds de roulement (22-100-00-000), conformément aux dispositions du Règlement no 10 (Durée : remboursement en 5 versements à compter de 2025, sur une période de 5 ans (2025-2029));

**D'IMPUTER** la dépense nette de 21 242,09 \$ relative au montage de ce véhicule à même le Fonds de roulement (22-100-00-000), conformément aux dispositions du Règlement no 10 (Durée : remboursement en 5 versements à compter de 2025, sur une période de 5 ans (2025-2029));

**D'AUTORISER** le chef de service – technologies de l'information à signer, pour et au nom de la Régie, tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2024-09.*

#### 4.4

2024-03-042

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE COLLABORATION – CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE LE FAUBOURG**

**ATTENDU QUE**, le Centre de Prévention Suicide Faubourg (ci-après « CPS ») est un organisme communautaire ayant pour mission de prévenir le suicide et ses répercussions par l'accès à des services aux personnes ayant des idées suicidaires, leurs proches, les personnes endeuillées suite à un suicide et aux intervenants;

**ATTENDU QUE** le Programme de relance téléphonique offre aux personnes touchées par le suicide une relance téléphonique permettant de créer un contact avec le CPS et connaître les possibilités de soutien;

**ATTENDU QUE** dans une optique proactive, il y a lieu de renouveler l'entente entre le CPS et la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville afin de poursuivre une collaboration permettant d'offrir plus facilement les services du CPS aux personnes touchées par le suicide et de prévenir le suicide auprès d'une clientèle à risque;

#### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, l'entente avec le Centre de Prévention Suicide Faubourg.



No de résolution  
ou annotation

## 5. TECHNOLOGIES

Aucun sujet.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1

2024-03-043

### **AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'ENTENTE #10 SCFP – POSTE TEMPORAIRE SURNUMÉRAIRE À DURÉE DÉTERMINÉE DE TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN TRAVAIL SOCIAL**

**CONSIDÉRANT QU'**une entente de principe est intervenue avec *Les Employés civils de la Régie de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 4708* en lien avec l'embauche et aux modalités de travail relatives au poste surnuméraire à durée déterminée de technicien, technicienne en travail social;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** la signature par le président, ou en son absence, le vice-président, le directeur et la chef de service – ressources humaines, pour et au nom de la Régie, de la lettre d'entente no **10** entre la Régie et *Les Employés civils de la Régie de police Thérèse-De Blainville du Syndicat canadien de la Fonction publique, section locale 4708*, ayant pour objet l'embauche et les modalités de travail relatives au poste surnuméraire à durée déterminée de technicien, technicienne en travail social.

## 7. FINANCES

### 7.1

2024-03-044

### **DÉPÔT – RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES CONFORMÉMENT AUX DÉLÉGATIONS DU POUVOIR DE DÉPENSER**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, le rapport des dépenses autorisées par tout fonctionnaire ou employé conformément à la section 3 du règlement.

### 7.2

2024-03-045

### **DÉPÔT – LISTE MENSUELLE DES CHÈQUES ÉMIS OU DES COMPTES PAYÉS CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATIONS, CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES (NO 7) – FÉVRIER 2024**

Conformément à l'article 8.3 du Règlement no 7 décrétant les règles de délégations, de contrôle et de suivi budgétaires, la trésorière dépose aux membres du conseil d'administration de la Régie, la liste des comptes



No de résolution  
ou annotation

payés par l'émission de chèques, et ce, au cours du mois de février 2024 totalisant un montant de 1 602 430.69 \$.

### 7.3

2024-03-046

#### **DÉPÔT – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – EXERCICE FINANCIER 2023**

Conformément aux articles 105.1 et 468.51 de la Loi sur les cités et villes, la trésorière dépose au conseil, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe sur les états financiers de l'année 2023.

#### **8. RÉGIME DE RETRAITE**

Aucun sujet.

#### **9. COMITÉ DE GESTION**

Aucun sujet.

#### **10. AFFAIRES JURIDIQUES**

##### 10.1

2024-03-047

#### **RENOUVELLEMENT – ASSURANCES GÉNÉRALES – PRIMES 2024-2025 / AUTORISATION DE PAIEMENT – QUOTE-PART AU FONDS DE GARANTIE 2024-2025 / AUTORISATION DE PAIEMENT – HONORAIRES DE GESTION ET DU CONSULTANT 2024-2025**

**CONSIDÉRANT** le regroupement des villes de Blainville, Boisbriand, Lorraine, Mirabel, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Sainte-Thérèse, Saint-Eustache, la Régie d'assainissement des eaux de Sainte-Thérèse et Blainville, la Régie d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ainsi que la M.R.C. de Thérèse-De Blainville créé pour l'achat commun d'assurances de dommages;

**CONSIDÉRANT** que l'assurance responsabilité municipale, ainsi que les assurances de biens, délits, responsabilité civile primaire et complémentaire et automobiles viennent à échéance le 31 mars 2024;

**CONSIDÉRANT** que ces contrats ont été négociés de gré à gré, conformément à la Loi, en vue du renouvellement des contrats d'assurances pour le terme 2024-2025;

**CONSIDÉRANT** les recommandations formulées par la firme de consultants *Fidema Groupe Conseils Inc.* en date du 1<sup>er</sup> mars 2024 relativement au renouvellement des contrats d'assurances, en conséquence aux nouveaux taux de prime négociés;

**ATTENDU QUE** les villes, régies et MRC faisant partie du regroupement permettant d'acheter en commun des assurances de dommages, conviennent de créer un fonds annuel de franchise collective et de pouvoir à sa gestion;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'autoriser le paiement de la quote-part de la Régie à la franchise collective du regroupement d'assurances Thérèse-De Blainville pour le terme de 2023-2024;

**CONSIDÉRANT** les recommandations formulées par les consultants de la firme *Fidema Groupe Conseil inc.*;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Patrick Archambault  
**APPUYÉ** par Eric Westram  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'ACCEPTER** les conditions de renouvellement et **OCTROYER** les contrats en conséquence auprès du courtier BFL Canada inc. (blocs A et B) et de Beneva (bloc C) pour les montants prévus ci-dessous, pour le terme 2024-2025;

**D'ACCEPTER** les nouvelles primes du portefeuille d'assurances de dommages de la Régie auprès du courtier BFL Canada inc. pour un montant s'élevant à 58 204,23 \$ (incluant les taxes) (blocs A et B), et auprès de Beneva (bloc C) pour un montant s'élevant à 54 202,43 \$ (incluant les taxes) pour le terme 2024-2025, tel qu'il appert des tableaux suivants :

Assurances (Bloc A)	Montant de la prime (taxe en sus)	Montant de la prime (taxe incluses)
Biens	4 305 \$	-
Bris des équipements	Inclus	-
Délits	2 115 \$	-
Frais de courtage	0 \$	-
<b>Total</b>	<b>6 420 \$</b>	<b>6 997,80 \$</b>

Assurances (Bloc B)	Montant de la prime (taxe en sus)	Montant de la prime (taxe incluses)
Responsabilité civile primaire	19 142 \$	-
Responsabilité civile complémentaire	2 659 \$	-
Assurance responsabilité municipale	20 577 \$	-
Frais de courtage	5 014 \$	-
<b>Total</b>	<b>47 392 \$</b>	<b>51 206,02 \$</b>

Assurances (Bloc C)	Montant de la prime (taxe en sus)	Montant de la prime (taxe incluses)
Automobile des propriétaires	49 727 \$	54 202,43 \$



No de résolution  
ou annotation

**D'AUTORISER** le paiement de la quote-part de la Régie conformément à l'entente du regroupement 2023-2024 et 2024-2025, laquelle s'élève à un montant de 22 564 \$ pour le terme 2024-2025;

**D'AUTORISER** la trésorerie à effectuer le paiement des primes et quote-part mentionnées et **IMPUTER** les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires des postes 02-140-00-422 et 02-210-11-429;

**D'AUTORISER** le montant d'honoraires de gestion de la ville de Blainville pour le terme 2024-2025 au montant de 11 500 \$, lequel montant est partageable par les villes et régies qui sont parties à l'entente en vigueur du regroupement, en fonction des pourcentages qui y sont prévus;

**D'AUTORISER** le renouvellement du mandat du consultant *Fidema Groupe Conseils inc.* pour le terme 2024-2025 au montant de 35 000 \$ plus taxes, lequel montant est partageable par les villes et régies qui sont parties à l'entente en vigueur du regroupement, en fonction des pourcentages qui y sont prévus;

**D'AUTORISER** le directeur à signer pour et au nom de la Régie, tous les documents nécessaires, le cas échéant, pour donner plein effet aux présentes décisions.

*La trésorière atteste que les crédits sont suffisants à cet effet, tel qu'en fait foi le certificat numéro 2024-10.*

## **11. AVIS DE MOTION OU ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

Aucun sujet.

## **12. AFFAIRES NOUVELLES**

### **12.1**

2024-03-048

**AFFAIRES NOUVELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE – AVENANT NO 1 – ENTENTE RELATIVE AUX CONDITIONS ET AUX MODALITÉS D'OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE POUR SA PARTICIPATION À LA RÉALISATION DE VISIOCOMPARUTIONS LES FINS DE SEMAINES ET LES JOURS FÉRIÉS CONTRIBUTANT AINSI À L'AMÉLIORATION DU SYSTÈME JUDICIAIRE – PROLONGATION DE L'ENTENTE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2024-2025 ET 2025-2026**

**ATTENDU QUE** la Régie et le Ministère de la sécurité publique (MSP) ont conclu, le 2022-04-11, une entente relative aux conditions et aux modalités d'octroi d'une subvention à la Régie au cours des exercices financiers 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 pour la participation de leur service de police à la réalisation de visiocomparutions les fins de semaine et les jours fériés contribuant ainsi à l'amélioration du système judiciaire (ci-après appelée l'« Entente »);

**ATTENDU QUE** la Régie et le MSP souhaitent modifier l'Entente afin de la prolonger jusqu'au 31 mars 2026 et de verser une subvention



No de résolution  
ou annotation

additionnelle à la Régie pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Christine Beaudette  
**APPUYÉ** par Patrick Archambault  
et **RÉSOLU** à l'unanimité

**D'AUTORISER** le directeur à signer, pour et au nom de la Régie, l'avenant no 1 à l'Entente relative aux conditions et aux modalités d'octroi d'une subvention à la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville, au cours des exercices financiers 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 pour la participation du service de police de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville à la réalisation de visiocomparutions les fins de semaine et les jours fériés contribuant ainsi à l'amélioration du système judiciaire visant à la prolonger pour les exercices financiers 2024-2025 et 2025-2026.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.

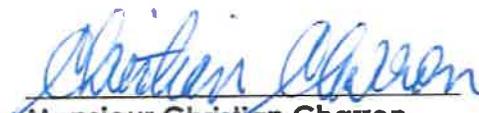
**14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

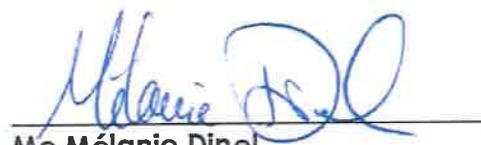
L'ordre du jour étant épuisé,

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est **PROPOSÉ** par Eric Westram  
**APPUYÉ** par Christine Beaudette  
et **RÉSOLU** à l'unanimité,

**QUE** l'assemblée soit levée, il est **10 h 17**.

  
Monsieur Christian Charron  
Président

  
Me Mélanie Dinel  
Secrétaire corporative

RÉGIE DE POLICE  
THÉRÈSE-DE BLAINVILLE  
COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
À L'ORIGINAL  
PAR   
CE 13105 20 24